

Code de conduite des arbitres de Magic

Version du 26 Décembre 2015

Table des matières

[Introduction](#)

[Principe de bonne conduite des arbitres](#)

[Relation à Magic](#)

[Identifier une conduite inappropriée](#)

[Rapporter une conduite inappropriée](#)

[Résoudre une conduite inappropriée](#)

Annexe A - Révisions

Introduction

Les valeurs qui créent le fondement du Code de conduite des arbitres de Magic (“Le Code”) sont le sens du service, l’intégrité, la communauté, le respect, et la fiabilité. Cela inclut notamment de traiter les autres obligamment et avec respect, de suivre les règles de tournoi, de créer un environnement agréable où nous pouvons tous ensemble partager et apprécier Magic.

Aucune de ces valeurs n’est plus prioritaire qu’une autre, elles ont au contraire vocation à se chevaucher. Plusieurs de ces valeurs peuvent justifier un même élément traité dans ce Code. Ces valeurs s’équilibrent parfois entre elles, et restent toujours des références pour le Programme d’Arbitrage.

Un arbitre est quelqu’un qui soutient ces valeurs et sacrifie une part de son temps pour aider à l’organisation de tournois, rendre des décisions et traiter des questions et problèmes communautaires. De l’arbitre qui répond aux questions de règles dans son magasin local au Head-Judge d’un Pro Tour, nous partageons tous les mêmes buts : rendre Magic fun et les tournois agréables.

Les arbitres incarnent une position de confiance et d’autorité au sein de la communauté – nous faisons respecter les règles, nous appliquons des pénalités, et nous disqualifions même des joueurs. De la même façon, la communauté attend des arbitres qu’ils agissent d’une façon qui affirme la solidité de ces positions et leur autorité.

Ce document aide les arbitres à comprendre leurs responsabilités. Il est là pour les aider à distinguer ce qui est acceptable de ce qui ne l’est pas. Le comportement des arbitres envers la communauté Magic affecte notre capacité à être des experts de confiance sur les événements, mais il y a des limites au cadre du Programme d’Arbitrage. Diriger et limiter la vie privée des arbitres est extérieur au Programme d’Arbitrage, spécialement les interactions qui n’impliquent pas la communauté Magic.

Un membre du Programme d’Arbitrage est volontaire ou “à volonté” dans les deux sens – un arbitre peut se retirer du Programme d’Arbitrage à n’importe quel moment, et le Programme d’Arbitrage peut choisir de suspendre un arbitre, de changer son Niveau de certification, ou même de le dé-certifier, le tout en se basant sur sa conduite.

Le Programme d’Arbitrage abordera et enquêtera sur n’importe quelle conduite inappropriée de la part de n’importe lequel de ses membres. La façon dont le Programme d’Arbitrage aborde les conduites inappropriées vise à défendre ses valeurs, à assurer à ses joueurs une expérience de jeu toujours meilleure, agréable et sans danger, ainsi que de préserver la réputation du Programme d’Arbitrage aux yeux de la communauté.

Principes de bonne conduite des arbitres

Les arbitres se voient accordés des pouvoirs supplémentaires pour les aider à exercer leurs responsabilités au sein de la communauté Magic. La communauté donne du pouvoir aux arbitres dans l'espoir que ceux-ci usent de leur statut et de leur autorité avec impartialité et responsabilité.

Un arbitre doit utiliser son statut et son autorité impartialement.

Les arbitres doivent utiliser leur statut et leur autorité impartialement et selon les directives des documents de tournoi. Un arbitre doit traiter tous les membres de la communauté Magic avec respect et équité sans tenir compte de leur origine ethnique, sexe, genre, expression ou identité du genre, couleur de peau, religion, pays d'origine ou orientation sexuelle, qu'ils soient réels ou présumés. La réputation, la célébrité, le Niveau d'un membre de la communauté ou tout autre facteur similaire ne doivent pas affecter la façon dont l'arbitre traite une personne. Un arbitre peut examiner de plus près les actions d'une personne ayant un passif en terme de comportement suspect, mais il ne doit pas rendre une décision biaisée à propos d'une triche en se basant uniquement sur sa réputation.

Un arbitre ne doit pas user de son statut et de son autorité pour engranger un gain injustifié.

Les arbitres doivent servir la communauté Magic. Lors d'un tournoi au Niveau d'Application des Règles Convivial, un arbitre ne doit pas rendre de décision déraisonnablement en sa faveur si un désaccord survient pendant son match. Un arbitre ne doit pas pénaliser un joueur en raison d'un contentieux personnel, ni éviter une pénalité à cause d'une relation personnelle. Les arbitres ne doivent pas utiliser leur statut dans le but de commettre une fraude, ni utiliser leurs accès aux jeux des joueurs ou aux produits de l'organisateur de tournois pour commettre des vols ou d'autres actes déshonorants.

Un arbitre doit créer un environnement accueillant.

Les arbitres ont les mêmes responsabilités que les autres membres de la communauté Magic pour éviter les actions qui pourraient raisonnablement faire que quelqu'un se sente harcelé, menacé, malmené ou traqué. Ils ont des responsabilités supplémentaires pour agir positivement et créer un environnement dans lequel ces comportements ne sont pas admis, et où tous les membres de la communauté peuvent se sentir les bienvenus. Les arbitres ne doivent pas, par inaction, permettre aux autres de créer un mauvais environnement. Les arbitres ne doivent pas exprimer des points de vue qui feraient que les autres membres de la communauté Magic se sentent indésirables ou en danger à l'idée d'assister à un événement durant lequel cet arbitre fait partie de l'équipe arbitrale.

Un arbitre doit assumer la responsabilité de sa conduite et de l'utilisation de son statut et de son autorité d'arbitre.

Les arbitres ne doivent pas essayer d'empêcher les autres membres de la communauté Magic de dénoncer leur comportement. Une vengeance contre la dénonciation d'une conduite inappropriée suspectée n'est pas tolérée. Les arbitres ne doivent jamais essayer de déguiser ou de cacher le processus de dénonciation à quiconque souhaiterait l'utiliser. Les arbitres doivent accepter et admettre leurs erreurs, et être directs et honnêtes dans leur communication.

Tout ce qui peut être considéré comme une conduite inappropriée pour un joueur l'est aussi pour un arbitre.

Une conduite inappropriée qui est une Conduite Antisportive – Majeure ou Triche au regard de l'IPG, ou qui est considérée comme un Problème Sérieux dans un contexte de Niveau d'Application des Règles Convivial, est également applicable à un arbitre. Les conduites inappropriées qui conduisent à une suspension ou une autre sanction de la part de Wizards of the Coast ou du Comité d'Investigations conduiront à une suspension d'une durée équivalente ou une sanction comparable au regard du Programme d'Arbitrage.

Relation à Magic

Les arbitres se doivent de représenter le meilleur de la communauté Magic et les valeurs du Programme d'Arbitrage. Cependant, lors de l'évaluation d'une conduite potentiellement inappropriée, la nature du lien entre la conduite en cause et Magic est un critère important.

Un Niveau de certification plus élevé correspond à un degré de confiance et un statut plus élevé vis-à-vis de la communauté. Le Niveau de certification d'un arbitre est donc un critère pertinent lors de l'évaluation d'une conduite potentiellement inappropriée.

Par exemple, le comportement public des Coordinateurs Régionaux et des arbitres de Niveaux 4 et 5 est perçu par la communauté comme étant lié à Magic et au Programme d'Arbitrage à un degré très nettement supérieur à celui des autres arbitres du Programme. En conséquence, les Coordinateurs Régionaux et les arbitres de Niveaux 4 et 5 doivent considérer que leur comportement public est toujours au moins partiellement lié à Magic en toutes circonstances.

Afin d'évaluer une conduite inappropriée, le lien entre un comportement particulier et Magic est divisé en trois catégories :

- Comportement directement relié à Magic et à l'arbitrage ;
- Comportement partiellement relié à Magic et à l'arbitrage ;
- Comportement non relié à Magic et à l'arbitrage.

Chaque catégorie est définie et expliquée ci-dessous.

Directement Relié

Cette catégorie concerne la conduite des arbitres qui agissent ou qui se présentent explicitement comme arbitres certifiés.

Exemples de ce que cela inclut :

- Travailler sur un événement en tant qu'arbitre, y compris pendant les pauses.
- Toute action faite en tenue d'arbitre.
- Toute action faite en se présentant comme un arbitre, y compris utiliser comme icône de profil sur les réseaux sociaux une photo en chemise d'arbitre ou se prévaloir de son statut d'arbitre pour gagner la confiance d'autres intervenants.
- Contribuer à une discussion sur un site internet de discussions d'arbitres, comme JudgeApps ou la page Facebook officielle des arbitres de Magic.

Les conduites inappropriées en tenue et/ou en arbitrant un événement Magic sont

toujours du ressort du Code parce qu'un arbitre en tenue représente directement le Programme d'Arbitrage et la communauté Magic. Les contributions sur des sites d'arbitrages officiels sont également tenues de se conformer à ces règles. De la même façon, si un arbitre se prévaut de son statut d'arbitre pour susciter la confiance, ces activités doivent se conformer aux règles du Code de Conduite. La tenue d'arbitre et le logo créent une impression qui associe le comportement de l'arbitre qui les utilise au Programme d'Arbitrage. Une conduite inappropriée dans ces circonstances peut être sanctionnée plus lourdement que si elle avait été commise dans un contexte relevant des catégories "Partiellement Relié" ou "Non Relié".

Partiellement Relié

Cette catégorie concerne la conduite d'un arbitre qui assiste à un événement Magic en une qualité autre qu'arbitre, d'un arbitre qui s'adresse à un public principalement intéressé par Magic, d'un arbitre qui est ou qui s'exprime en tant que personne fortement associée à Magic et/ou à l'arbitrage.

Exemples de ce que cela inclut :

- Jouer ou participer de quelque façon que ce soit à un événement Magic sans arbitrer.
- Jouer, échanger des cartes, interagir avec d'autres joueurs sur Magic Online.
- Contribuer à un site non officiel dédié à Magic ou s'exprimer sur des réseaux sociaux consacrés à Magic.
- Participer à une activité sociale organisée en marge d'un événement Magic.

Dès qu'il y a un lien avec Magic, une conduite inappropriée peut avoir comme conséquence de ternir la réputation du Programme d'Arbitrage et de ses membres. Le comportement d'un arbitre peut affecter le statut de cet arbitre au sein du Programme d'Arbitrage et la confiance que le Programme lui accorde. Une conduite inappropriée dans ces circonstances n'a pas toujours un effet négatif sur le Programme d'Arbitrage ou sur Magic en général, mais elle peut nuire à la réputation de l'arbitre en cause vis-à-vis de la communauté et amoindrir la confiance qu'elle lui accorde.

Non Relié

Si le seul lien entre Magic et/ou l'arbitrage et une conduite potentiellement inappropriée est le fait que la personne en cause est un arbitre certifié de Magic, alors cette conduite n'est pas du ressort du Programme d'Arbitrage. Cependant, un cas particulièrement grave peut constituer une circonstance exceptionnelle menant à une enquête par le Programme d'Arbitrage. Wizards of the Coast peut prendre l'initiative et la direction d'une enquête de cette nature.

Identifier une conduite inappropriée

Le Comité de bonne conduite des arbitres (“le Comité”) existe pour décider quand la conduite d’un arbitre est problématique et comment cela doit être traité au regard du Programme d’Arbitrage. Il est composé d’arbitres de Niveau 3 et plus, sélectionnés par les arbitres de Niveau 4 ou 5 et les Coordinateurs Régionaux, selon un procédé périodique de candidature et de sélection.

Les membres du Comité rassemblent les informations disponibles sur la situation, dont une déclaration de l’arbitre en question. Cet arbitre peut également choisir un autre arbitre qui peut accepter d’être son défenseur en face du Comité. Si l’arbitre choisi pour être défenseur fait partie du Comité, il ne participera pas à la résolution du cas. Le rôle du défenseur est de faciliter la communication avec le Comité et d’éviter que le juge mis en cause ne sente intimidé ou isolé pendant que l’examen de leur cas.

Après avoir rassemblé les informations nécessaires, les membres du Comité écrivent une recommandation sur la manière dont ils croient qu’un cas devrait être résolu. Dans ces recommandations, les membres du Comité examinent si l’arbitre incriminé est responsable de la mauvaise conduite supposée, les circonstances spécifiques au cas – y compris le degré de connexion à Magic – ainsi que d’autres facteurs dans leurs délibérations. Le RCAC et le Judge Program Manager sont avisés de ces décisions avant qu’elles ne prennent effet.

Le Comité est chargé de veiller à ce que toute personne signalant un problème et tout arbitre faisant l’objet d’une plainte soient tenus informés de la prochaine étape de l’enquête et de quand elle devrait être achevée.

Le Comité utilise un document détaillant le processus et les résolutions possibles d’un large éventail de possibles circonstances de fautes. Cependant, afin d’éviter que qui que ce soit n’essaie de contourner le système, ce document est tenu secret.

Une liste des arbitres suspendus et dé-certifiés est disponible uniquement pour le Comité, les Coordinateurs Régionaux, les arbitres de Niveau 4, les arbitres de Niveau 5, et le RCAC. Les Coordinateurs Régionaux peuvent communiquer individuellement avec les personnes concernées à propos du statut d’un arbitre suspendu si nécessaire.

Rapporter une conduite inappropriée

Tout soupçon de conduite inappropriée doit être rapporté au Coordinateur Régional de l’arbitre en question ou grâce au formulaire de contact des arbitres de Magic, qui peut recueillir des rapports entièrement anonymes.

Contactez un Coordinateur Régional ici :

<http://blogs.magicjudges.org/contact/contact-a-regional-coordinator/>

Accédez au formulaire de contact ici : <http://goo.gl/wj7Zp0>

Les soupçons peuvent également être remontés à n'importe quel arbitre de Niveau 4+, qui se chargera alors de remonter le problème au Comité.

Une conduite inappropriée qui se produit lors d'un événement doit être rapportée à l'organisateur du tournoi en plus d'un retour au Comité de n'importe quelle manière que ce soit.

Il est également possible de rapporter une conduite inappropriée de façon anonyme en contactant directement le membre Regional Coordinator Advisory Committee (RCAC) qui est choisi dans le Pro Tour Hall of Fame. Cette personne transmettra le problème anonymement et ne révélera l'identité de la personne ayant effectué la dénonciation à aucun arbitre sans l'accord de cette personne. Le représentant actuel est Jon Finkel.

Pour être clair, le Programme d'Arbitrage et les processus décrits ici n'ont pas vocation à se substituer à la loi. Des comportements graves impliquant des actes présumés ou potentiellement criminels doivent être rapportés aux autorités compétentes.

Types de conduite inappropriée

Les comportements sont classés selon les catégories listées ci-après afin d'aider les arbitres à comprendre les explications du Programme d'Arbitrage et quelles sortes de comportements sont traitées par le Comité. Ces descriptions aident aussi le Comité à s'assurer que des incidents semblables aient des résolutions cohérentes et justes.

Atteinte à l'intégrité de l'événement

Un arbitre commet un acte de malveillance ou de malhonnêteté qui nuit à l'intégrité d'un événement. Cela se produit lorsqu'un arbitre tire avantage d'un conflit d'intérêts lié à la position et à l'autorité de son statut d'arbitre. Cela se produit également lorsque l'arbitre est inscrit comme officiel d'un tournoi sans être présent.

Les pénalités associées à cette conduite protègent l'intégrité des événements homologués.

Exemples :

- Un arbitre change intentionnellement les appariements d'une ronde d'un événement afin de s'assurer que ses amis ne jouent pas l'un contre l'autre avant la dernière ronde.
- Un arbitre donne illégalement accès à la liste de l'adversaire d'un joueur parce que le joueur en question est un ami.

Un arbitre, tout en sachant qu'il ne sera physiquement pas présent sur le lieu du tournoi, demande à l'organisateur de l'inscrire en tant qu'arbitre afin de créer une activité, et remplir ainsi les exigences pour maintenir sa certification.

Se faire passer pour un arbitre

Ceci peut arriver lorsque quelqu'un se présente comme un arbitre certifié pour

obtenir un bénéfice ou éviter une pénalité. Quelqu'un qui ment sur un statut d'arbitre peut ne pas avoir les qualités d'honnêteté et de crédibilité nécessaires pour être arbitre.

Exemples :

- Un joueur croit par erreur être arbitre, ayant mal compris le résultat d'un examen officiel, ou d'un examen de Rules Advisor.
- Un arbitre prétend être d'un Niveau supérieur au sien dans le but d'impressionner ou de gagner les faveurs d'un organisateur de tournoi.
- Un joueur prétend être arbitre pour satisfaire les prérequis à la validation d'un événement, ou pour obtenir du travail ou de la crédibilité dans la communauté.

Manque significatif de diplomatie

Les arbitres sont supposés faire preuve de diplomatie avec les joueurs, les spectateurs, les autres arbitres, et les organisateurs.

Un manque significatif de diplomatie se manifeste quand un arbitre manque cruellement de diplomatie envers un autre joueur, un spectateur, un arbitre ou un organisateur. L'issue de cet échec sera souvent une escalade visible et perturbatrice vers un conflit, ou la fin d'une relation de travail, ce qui engendrera un impact négatif sur le Programme d'Arbitrage.

Un manque significatif de diplomatie peut également intervenir quand un arbitre agit d'une façon qu'il devrait savoir comme causant détresse émotionnelle, angoisse mentale, ou toute autre blessure non physique. Ceci inclut également les violations de la vie privée.

Tout comportement répétitif et persistant de cette nature sera considéré comme du harcèlement. Les menaces de violence physique seront traitées comme des agressions.

Ceci inclut toute forme de vengeance envers quiconque ayant remonté un comportement ou étant perçu comme tel. Les membres de la communauté doivent pouvoir remonter des comportements sans craindre de vengeance.

Un comportement hostile, inamical, ou asocial, en particulier sur les réseaux sociaux, ne constitue pas en soi un manque significatif de diplomatie.

Exemples :

- Un arbitre est impliqué dans une altercation verbale avec un collègue sur le lieu d'un tournoi.
- Durant une conversation avec un organisateur de tournois, un arbitre profère une insulte raciste en pensant être drôle.
- Un arbitre cherche un joueur spécifique sur un événement, et l'insulte à propos de son expression sexuelle.

Harcèlement

Le harcèlement constitue un ensemble d'actions indésirables et gênantes, systématiques ou continues d'une personne ou d'un groupe, incluant mais ne se limitant pas aux menaces, demandes, intimidation ou contraintes.

Le harcèlement, qu'il soit sexuel ou autre, n'est un comportement acceptable pour aucun arbitre. N'importe quelle réclamation pour harcèlement sera gérée avec soin et respect envers la victime.

Exemples :

- Un arbitre propose un rendez-vous galant à un autre arbitre alors qu'ils boivent un verre après un événement, est éconduit, et n'abandonne pas immédiatement.
- Un arbitre s'éprend d'un candidat à la certification dont il est le mentor, est éconduit, mais utilise son influence pour continuer à lui tourner autour.

Agression

Un arbitre menace ou blesse une autre personne. Ceci est totalement inacceptable et doit être sévèrement puni. Si le comportement en question avait pour but d'empêcher l'arbitre ou une autre personne d'être blessée, cette circonstance sera évaluée par le Comité.

Exemples :

- Un arbitre tente d'arrêter un combat à mains nues et se retrouve impliqué comme combattant.
- Un arbitre frappe un joueur après avoir été provoqué par une insulte.
- Un arbitre arrange un rendez-vous dans le but d'agresser sexuellement la personne invitée.

Paris et corruption

Un arbitre parie sur quoi que ce soit lié à un tournoi, sollicite un pot-de-vin, en accepte un, ou choisit d'en ignorer un plutôt qu'appliquer la règle adéquate.

Parier sur Magic est inacceptable. Accepter, demander ou ignorer un pot-de-vin entache l'intégrité du Programme d'Arbitrage et c'est inacceptable.

Exemples :

- Une arbitre sollicite un pot-de-vin de la part d'un joueur dans le but d'ignorer un délit qui aurait théoriquement disqualifié le joueur.
- Lors d'un tournoi, un arbitre parie sur l'entrée en top 8 d'un de ses amis.

Vol

Un arbitre vole du matériel possédé par un joueur, un autre arbitre, un magasin, un organisateur de tournoi. Les voleurs ne peuvent être tolérés en aucune façon au sein du Programme d'Arbitrage.

Exemples :

- Un arbitre met dans sa poche un booster de rechange pour un draft.
- Un arbitre prend du produit dans le magasin où il arbitre sans la permission du gérant du magasin.

Résoudre une conduite inappropriée

Les différentes décisions sont listées ci-dessous, de la moins à la plus sévère. Il peut y avoir une communication supplémentaire, des moyens ou des conditions associés à une décision, en fonction des circonstances particulières à chaque cas.

Pas d'action

Si un cas a été soumis à l'attention du Comité, et que celui-ci a estimé qu'il ne méritait pas de sanction, alors une lettre est adressée à l'arbitre pour l'informer qu'une décision a été prise, et qu'aucune action ne sera engagée.

Lettre d'avertissement

Le but d'une lettre d'avertissement est d'identifier les comportements problématiques de l'arbitre averti. Elle encourage également un changement de comportement comme condition du maintien de l'arbitre dans le Programme d'Arbitrage.

Suspension

Les suspensions sont les cas les plus complexes. La suspension implique une période de séparation avec le Programme d'Arbitrage comme une opportunité pour réfléchir et changer de comportement. Cela identifie les comportements problématiques de l'arbitre suspendu et encourage également un changement de comportement comme condition du maintien de l'arbitre dans le Programme d'Arbitrage. Une suspension est également l'affirmation du sérieux avec lequel le Programme d'Arbitrage approche les comportements problématiques.

Les arbitres suspendus ne doivent pas agir en tant qu'arbitres, ni se présenter en tant que tels jusqu'à la fin de leur suspension. Ils ne peuvent pas arbitrer des événements homologués par la DCI ou le WPN. Ils ne peuvent pas assister aux conférences d'arbitrage.

Le compte JudgeApps de l'arbitre suspendu reste actif. Cependant, un arbitre suspendu ne devra pas participer aux discussions sur les forums réservés aux arbitres certifiés au-delà de leur lecture. Il n'est pas attendu des arbitres suspendus qu'ils se retirent d'eux-mêmes des groupes ou des forums réservés aux arbitres

certifiés hors JudgeApps. Cependant, les individus qui contrôlent ces groupes peuvent décider, à leur discrétion, de retirer un arbitre suspendu.

Un arbitre suspendu ne devra pas participer à des projets arbitraux en cours, spécialement dans un rôle de chef de projet. Néanmoins, le responsable d'un projet spécifique peut décider de garder un arbitre suspendu comme participant dans son projet pour s'assurer que la continuité du projet à la fin de la suspension. La décision d'autoriser ou non un arbitre suspendu à continuer de participer ou diriger un projet revient au responsable de ce même projet. Dans les rares cas où le responsable de projet serait suspendu, la direction du projet change de main.

Un arbitre suspendu ne peut pas reconnaître un autre arbitre dans le cadre du Programme Exemplar. Les nominations soumises par un arbitre suspendu pendant la durée de sa suspension ne seront pas publiées et ne seront pas associées à des envois. Les nominations soumises par un arbitre suspendu avant sa suspension, ainsi que celles qu'il a pu recevoir avant ou pendant sa suspension pourront être prises en compte à la discrétion de Wizards of the Coast.

L'accès au Judge Center n'est pas affecté par la suspension. Un arbitre suspendu peut toujours soumettre des évaluations, faire des examens d'entraînement, et utiliser le Judge Center. Un arbitre suspendu est encouragé à terminer de rédiger ses évaluations en cours au début de la suspension. Un arbitre suspendu doit laisser à un autre arbitre tout candidat à la certification ou à la progression afin d'assurer une continuité dans le mentorat et éviter tout délai inutile.

Les organisateurs qui avaient sélectionné un arbitre suspendu via JudgeApps seront avertis de cette suspension. Ces organisateurs prendront leurs propres décisions à propos des personnes qu'ils incluent dans les équipes de leurs événements. Cependant, un arbitre suspendu qui officie malgré tout sur un événement sera considéré comme ignorant sa suspension.

Rétrogradation

La rétrogradation peut intervenir quand les actions de l'arbitre ont été indignes de son Niveau, ou quand le prestige, l'autorité, ou les responsabilités associés au Niveau d'arbitrage furent un facteur important du comportement. Cette pénalité est principalement utilisée pour retirer à l'arbitre certains privilèges liés à son Niveau de certification.

Une rétrogradation peut être associée à une suspension. Pour les arbitres de Niveau 1, il n'y a aucune différence entre rétrogradation et décertification.

Décertification

La décertification est utilisée dans des cas où le Comité croit qu'un arbitre ne doit plus faire partie du Programme d'Arbitrage. C'est la plus sévère pénalité à la disposition du Comité, et elle ne sera jamais prise à la légère.

Comme recours supplémentaire, le Comité peut décider d'assortir la décertification d'une interdiction de suivre à nouveau le processus de certification dans le futur.

Annexe A - Révisions

1er décembre 2014 – Première version publiée

1er janvier 2015 – Seconde version publiée

26 Décembre 2015 – Troisième version en attente de publication.

Changement au 26 Décembre 2015 :

- Ajout de la possibilité pour WotC de prendre l'initiative d'une enquête dans les cas graves et exceptionnels.
- Ajout d'une référence à la possibilité pour WotC, en plus du PIC, de suspendre un joueur qui est également un arbitre.
- Ajout d'un alinéa à Manque Significatif de Diplomatie pour insister sur le fait que nous ne surveillons pas Facebook, et que cette catégorie désigne un incident spécifique et non une attitude généralement inamicale ou asociale.
- Clarification sur les suspensions, avec des références explicites aux conférences et au Programme Exemplar.
- Ajout des RCs à la liste des gens qui décident de la composition du Comité.
- Ajout d'une description du rôle du défenseur, retrait de la contrainte de choisir un L3. Les L3s restent recommandés, mais en pratique les L2s ont été de bons défenseurs quand l'arbitre mis en cause se sent plus à l'aise avec eux.
- Correction de fautes de frappes. Ajustements dans la traduction de la version française.
- Changement de structure et de numérotation des pages, division de l'ancienne « Annexe A » en sections pertinentes (qui ne forment plus une Annexe).

Changements au 1er janvier 2015 :

- Corrections de fautes de frappes et modifications pour plus de clarté.
- Ajout de la structure du document, table des matières, police, numéros de page, divisions en sections et annexes.
- Ajout d'une section pour la gestion administrative.
- Inclusion explicite de la déclaration de l'arbitre en question, possibilité de demander un défenseur et attentes sur la communication.
- Réarrangement des types de comportement par ordre de gravité croissante.
- Changement de nom, clarifications et élargissement de la section « Fraude au n°DCI ou mauvaise inscription » en « atteinte à l'intégrité de l'événement ».
- Clarification du second exemple de « paris et corruption ».